

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Ici On Grandit inc.	Numéro de permis 2023125	Date d'inspection Le 23 janvier 2025	
Nom de l'établissement Garderie Ici On Grandit 2		Numéro de téléphone (506) 783-7070	
Adresse 65-A chemin Laplante Est Petit-Rocher NB E8J 1H4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Janel Aubut		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

- Le ratio est respecté lors de l'inspection de renouvellement.

#### Observations:

- Les enfants ont lavés leurs mains en arrivant et ont mangé leur collation.
- Ils ont fait des jeux libres. Certains jouaient au mini hockey, d'autres aux cartes, d'autres au Lego, d'autres aux autos plasma et bien d'autres.
- Les éducatrices sont engagés dans les jeux des enfants.

La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis. Le permis d'exploitation sera recommandé pour une autre année.

original signé par  
Janel Aubut

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 27 janvier 2025

Date

original signé par  
Amélie Godin

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 27 janvier 2025

Date